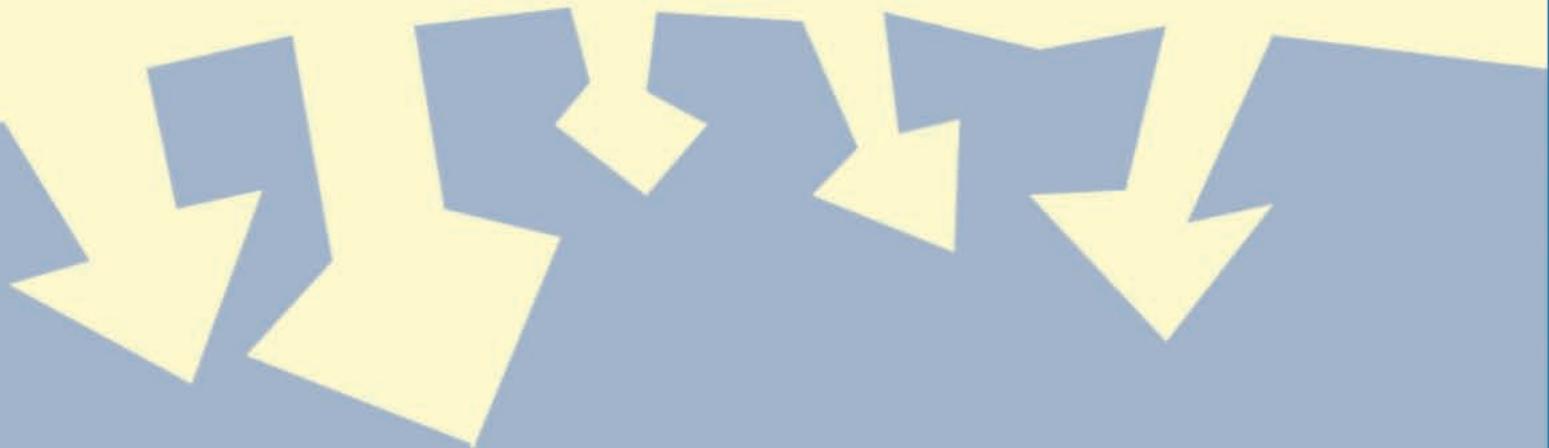


Les **maisons**
communautaires
pour **personnes âgées**
en **Wallonie rurale**



Une autre façon
de rompre la solitude
et l'isolement social

cahier n° **75**

Les maisons communautaires pour personnes âgées en Wallonie rurale

*Une autre façon de rompre la solitude
et l'isolement social*

Cahier n°75

Laboratoire des innovations sociales

www.labiso.be

Une initiative de

AlteR&I
Recherche
&
Innovation



Int.

Table des matières

SE REGROUPER APRES PLUS DE SOIXANTE ANS	5
RIEN D'OBLIGATOIRE	7
« QU'EST-CE QUI VOUS AMENE ? »	9
LE DEFI DE LA PEINTURE	11
AU CŒUR DU VILLAGE, UN LIEU INTERGENERATIONNEL ET CULTUREL	13
AIDE A DOMICILE FACE A LA VIEILLESSE	15
PERMETTRE ENCORE UN VIVRE ENSEMBLE	17
PAS SI UTOPIQUE DE RESTER A DOMICILE	18
UNE MAISON COMMUNAUTAIRE ?	19
Liste des centres communautaires	20
VOISINS OU COUSINS DES MAISONS COMMUNAUTAIRES	21
UN MONTAGE PARTENARIAL	23
ON FAIT DES PETITS ?	25
MIXITE DES PUBLICS A TOUS NIVEAUX	27
UN NOUVEAU METIER, ANIMATEUR DE CENTRE COMMUNAUTAIRE POUR PERSONNES AGEES	29
DES ANIMATRICES A LA FOIS ENTOUREES ET SEULES A LA MANŒUVRE	31
LIEU DE MAINTIEN EN AUTONOMIE	33
AVEC DES PERSONNES DESORIENTEES	37
S'ADAPTER A UNE MOBILITE REDUITE	39
FACE A LA MORT	40
TERRAINS D'OBSERVATION	41
POUR EN SAVOIR PLUS	42
Contacts	42
LA LECTURE DE CE CAHIER VOUS DONNE ENVIE DE REAGIR?	44

LE LABORATOIRE DES INNOVATIONS SOCIALES ET DE SANTE, C'EST...	45
Écrire pour décrire son projet dans l'action sociale et la santé	45
Éditer dans une collection de livres numériques	45
Échanger pour s'inspirer, décroisonner, innover	46
Labiso, cela peut aussi être...	46

Se regrouper après plus de soixante ans

Depuis sept ans à Anloy dans la commune de Libin, et depuis trois ans à Fays-les-Veneurs dans la commune de Paliseul, un lieu est spécifiquement dédié aux plus âgés d'entre les habitants. Chaque entité dispose d'une maison d'accueil communautaire qui ouvre ses portes deux à trois jours par semaine, aux aînés du troisième, quatrième et cinquième âge. Pour un groupe de maximum quinze d'un côté, et de dix de l'autre, a été tenté le pari de recréer du lien social, de lutter contre la solitude et l'isolement, d'ouvrir un lieu convivial, où ils peuvent se retrouver, s'activer, découvrir, échanger, être en sécurité, développer des contacts avec des plus jeunes aussi...



Leurs projets, Nicole Henrard et Christine Roset, animatrices respectives de chacun des centres, les veulent vivants. Et pour vivre, cela vit ! La journée est plus ou moins rythmée. Ainsi, la matinée est consacrée principalement à la préparation du repas de midi. Une manière de continuer à pratiquer les gestes de la vie quotidienne. Après le dîner et la vaisselle, le temps d'une sieste rapide, et les uns iront à leur tricot, les autres s'attableront autour d'une belote. Certains jours, on sortira les chevalets. D'autres, on soufflera des bougies, on dansera, on chantera...

Sorte de « maisons des aînés », les maisons d'accueil communautaire entendent contribuer à l'épanouissement des personnes âgées; construire avec elles les moyens de (re)prendre conscience de leurs aptitudes, de leurs capacités et de la richesse qu'elles peuvent encore et toujours transmettre.

Rien d'obligatoire

Jeanne (81 ans) vient parce que rester seule chaque jour de la semaine, ça ne lui convenait pas. Annie (72 ans) s'est décidée à rester. Elle conduisait d'abord son époux Antoine (72 ans), histoire de souffler, car suite à un accident vasculaire cérébral, son autonomie avait diminué. Ils ont choisi de rester ensemble à leur domicile. Des soignants leur ont conseillé de se ménager des temps de repos, pour lui et elle. Antoine s'est alors rendu deux jours/semaine à la maison communautaire. Annie, sa femme l'y amenait. Aujourd'hui, elle y reste tous les jeudis aussi. L'histoire de Pierre (77 ans) est à l'inverse de celle d'Annie et Antoine. Au début, il fréquentait la maison avec son épouse. Pour des raisons de santé, ils ont quitté leur maison et séjournent en maison de repos. Atteinte de la maladie de Parkinson à un stade avancé, son épouse n'est plus venue à la maison communautaire, tandis que Pierre a continué à la fréquenter. S'il reste à côté de son épouse le plus souvent possible, un jour par semaine il souffle un peu. Pour Ghislaine, c'est une prescription du médecin. Pour Marie-Thérèse (77 ans), passer deux jours à la maison d'accueil, c'est soulager son entourage et rompre sa solitude. Georges (69 ans) est célibataire et considère la maison d'accueil comme sa deuxième famille. Il vient à la maison communautaire à partir de midi, chaque jour d'ouverture. C'est l'occasion d'avoir à dîner, dit-il en clin d'œil, et de participer aux activités. Il est d'avis qu'il faut maintenir une certaine « *activité personnelle* » chez soi. Raison pour laquelle il n'arrive pas en matinée.

Certains sont volontaires, d'autres poussés par leurs proches. Mais au fond aucun d'entre eux n'est contraint de rester. Les candidats se voient proposer une visite à l'heure du goûter avant de se décider. Histoire de prendre le pouls. Pas évident de se plonger dans la vie d'un groupe où l'on ne connaît a priori personne, d'autant plus si on est timide. Mais, l'accueil est au rendez-vous. « *Ils sont tous chez eux ici et ici, ce n'est pas chez moi. Tout le monde rentre chez soi le soir* », insiste Nicole Henrard, responsable de la maison d'Anloy.

Laisser le choix est un leitmotiv de la maison. Rien n'est obligatoire, si ce n'est de respecter les règles de la vie en groupe, de s'accorder avec la tonalité conviviale. Se mettre en danger ou mettre en danger les autres, constitue la seule entrave à une venue en maison communautaire. Un exemple ? Arrivée à un certain stade, la maladie d'Alzheimer peut amener la personne qui en est atteinte à fuguer. À partir du moment où la fugue est permanente, où il faut cadenasser les portes, la maison communautaire ne peut plus accueillir la personne. Un recours vers d'autres services sera dès lors indispensable.

« Qu'est-ce qui vous amène ? »

À Anloy, quelques-unes parmi les personnes qui fréquentent la maison se sont soumises à l'exercice, face caméra, de témoigner de leurs expériences. Pourquoi sont-ils là ? Qu'apprécient-ils dans la maison communautaire ? Que verraient-ils comme amélioration ?



Vis-à-vis de cette dernière question, l'avis le plus partagé concerne l'augmentation des jours d'ouverture. Des mots de Marie-Thérèse : « *Je ne manquerais pour rien au monde de venir (...) Je suis bien, on s'y plaît bien, c'est mieux que de rester à la maison. S'il y avait un quatrième jour, je viendrais* ». Des mots d'Odile : « *Je suis mieux entourée ici, moins seule, là-bas (à la maison, avec sa fille), c'est toujours la même chose. Je viens les trois jours où*

c'est ouvert, y aurait un quatrième, j' viendrais 'co. » Pour les autres, le statu quo est tout à fait satisfaisant. Pas de révolution dans l'air.

Georges explique pourquoi il se plaît à la maison d'accueil. Et parmi les raisons, pointe un sentiment d'utilité : *« on donne un coup de main, on s'occupe un peu des autres, parce qu'il y en a des moins mobiles que d'autres »*; *« on est là, on participe, on fait un peu de tout. Quand il y a un problème, on essaye, je n'irai pas jusqu'à dire, de soulager mais... de participer »*. Pour Pierre, le groupe qu'il retrouve une fois par semaine, *« c'est vraiment une famille »*. Et les liens amicaux se tissent. Comme le dit Marie-Thérèse : *« tant qu'on a de l'amitié tous ensemble, c'est ce qui compte. C'est ce qui nous tient. »* C'est bon pour le moral. *« On se retrouve ensemble, on discute, on rit, on blague, on fête les anniversaires. Les expositions, on se retrouve à plusieurs. Ça marche très bien. Ça crée une certaine union entre tous. C'est ça qui est beau, merveilleux »*, raconte Georges.

Ainsi, la maison communautaire est un lieu où les personnes se parlent, se racontent, se disputent parfois.

« C'est un lieu d'accueil et d'occupation », résume Georges. Et en termes d'occupations, certaines parmi les personnes âgées qui fréquentent la maison d'accueil diront avoir fait tant de choses, que les citer relèverait de la gageure.

Le défi de la peinture

Parmi une multitude d'activités, l'atelier peinture suscite l'enthousiasme. Jeanne vient expressément le jeudi, jour où s'alignent en après-midi les chevalets. Pierre aussi. Il n'avait jamais peint avant. Ses yeux pétillent et il trépigne d'impatience quand vient le moment de saisir le pinceau. Les lunettes campées sur le bout du nez, la concentration est maximale, la précision est au rendez-vous, les visages se plongent sur les toiles. Paysages, bouquets, animaux, portraits... prennent forme sous les conseils de Ginette, l'animatrice bénévole de ces après-midi enjoués. Qui du cerf ardennais atterrira dans le salon de la maison, qui de ce chalet suisse sera offert aux petits et grands enfants.



Pour Georges, peindre, sculpter... sollicitent le corps physiquement. Et le moral en profite. Ils n'étaient pourtant pas si enthousiastes quand l'idée de l'atelier a été lancée. Mais ils ont fait le pas, dépassant les « on n'y arrivera pas », les « on n'est pas doués »... pour plonger avec une joie bien perceptible aujourd'hui dans la réalisation de leurs toiles. Trois mois de tergiversations ont pourtant précédé. Si ce n'était réussi, ils avaient convenu de ne rien montrer, de garder pour eux leurs essais et de tout jeter. À présent, plus de craintes. Les œuvres s'exposent.



Au cœur du village, un lieu intergénérationnel et culturel

À Anloy et à Fays-les-Veneurs, l'environnement est marqué par les écoliers. La maison d'accueil d'Anloy occupe d'ailleurs les murs d'une ancienne classe qui donne sur la cour où, aujourd'hui encore, grouillent à heures fixes les enfants en récréation. Le lieu a cette âme. Pour les anciens, il a son histoire.

Les enfants de l'école communale de Fays-les-Veneurs sont tout aussi proches. L'école et la maison communautaire se font face. Quelques bambins, quand sonne la fin des cours, passent leurs bouts de nez avant de rentrer chez eux. Un petit coucou à leurs voisins d'un autre âge et les voilà repartis. Entre les générations, il y a du quotidien. La maison communautaire est aussi devenue une sorte de salle d'attente pour les futurs communiantes attendant le catéchisme hebdomadaire. Puis elle fournit à l'école la soupe de légumes frais du jour.

Pourtant, quelques déceptions se profilent du côté des animatrices des maisons communautaires quand les visites autorisées des enfants semblent se limiter aux seules fêtes de Noël ou de Saint-Nicolas. Les perches tendues aux écoles pour organiser plus systématiquement des activités entre jeunes et vieux sont restées sans suites. Les professeurs ont-ils peur de gêner ? Peur que les enfants soient trop envahissants ? Y a-t-il d'autres raisons ? L'interrogation reste entière.

Mais la maison communautaire continue à vouloir correspondre à sa définition comme « *un lieu ouvert aux familles, aux enfants de l'école voisine, aux voisins, où des activités communes peuvent se faire de façon spontanée, par exemple un goûter improvisé* ».

Et les proches habitants ne sont pas tous des bambins. Ainsi, les maisons communautaires d'Anloy et de Fays-les-Veneurs ont quelques voisins bien particuliers. En effet, les bâtiments qu'elles occupent en partie comportent également un appartement à l'étage. Tandis que la maison communautaire prend ses quartiers au rez-de-chaussée, l'appartement du dessus est propriété du CPAS. Il est destiné à l'accueil de personnes d'origine étrangère. Tous ceux qui y ont transité, ont poussé la porte du centre communautaire. Et les échanges vont bon train.

Tant Anloy que Fays-les-Veneurs sont des villages géographiquement très isolés. Pour faire des courses, pour voir un spectacle... la voiture est de rigueur et les kilomètres s'enchaînent.

La plupart des personnes âgées qui fréquentent les maisons communautaires d'Anloy et Fays-les-Veneurs sont originaires de villages voisins de même ampleur. Ce sont des ruraux. Leur sentiment d'appartenance au sol est fort.

Ce n'est sans doute pas un hasard que les animatrices soient de part et d'autre des filles du cru. À partir de leurs réalités, de constats posés sur leurs environnements, elles ont pensé les projets de maisons communautaires.

Aide à domicile face à la vieillesse

Avant de se lancer comme animatrice de maisons communautaires, Nicole Henrard et Christine Roset ont toutes deux exercé la profession d'aide familiale pour l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural). Christine l'est d'ailleurs toujours à temps partiel. Confrontées à un public de personnes âgées, les deux aides familiales se sont senties parfois fort démunies. « 75 % des personnes que nous aidons en tant qu'aide familiale sont des personnes âgées. Comment agir avec elles ? Il est difficile de comprendre la vieillesse. »

ADMR ?

L'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) est une entreprise d'économie sociale d'utilité publique qui accompagne, soulage et soutient les personnes chez elles, lors de moments difficiles, face à un événement imprévu, lorsque la famille est épuisée... Plusieurs métiers s'y retrouvent : celui d'aide familiale, celui d'aide ménagère, de garde à domicile, d'ouvriers polyvalents... Les équipes de l'ADMR sont actives dans 101 communes wallonnes. Elles sont réparties en six antennes régionales centrées à Annevoie, Bertrix, Verviers, Huy, Chimay et Tournai.

Au début de leur carrière, Nicole et Christine se souviennent qu'elles intervenaient davantage dans les familles avec des enfants. Elles partaient pour la semaine, aider à son domicile cette maman qui avait accouché, ce papa au sortir de l'hôpital... Puis les demandes d'aide de personnes âgées se sont accrues. Au point de constituer une large majorité des usagers de l'ADMR. « Il n'était pas facile d'agir positivement, de comprendre ces personnes souvent fort âgées ». Une offre de formation en gérontologie tombe alors à point nommé. À raison d'un jour par semaine, durant trois ans, les deux aides familiales choisissent l'une après l'autre de se former en vue d'élargir leur champ d'activité.

Comme l'explique Nicole, cette formation de niveau A2 lui aura ouvert les yeux sur plusieurs aspects de la vieillesse et de son accompagnement, elle lui a permis de découvrir des initiatives d'accueil et de soutien aux personnes âgées... Alors qu'elle est confrontée par son métier d'aide familiale à un public de plus en plus vieux, à des problèmes de « dégénérescence », à des familles exténuées, à la maltraitance, l'impulsion est donnée. S'en suivra le montage du projet sur tous ses versants : finalités, méthodes, budget, infrastructures... Et Christine suivra ses traces.

Permettre encore un vivre ensemble

Leur idée, offrir « un lieu collectif, où il fait bon vivre dans un esprit familial quelques heures ou quelques jours par semaine ». Parce que la solitude et l'isolement social sont fréquemment au rendez-vous des personnes vieillissantes. « *Le choix de rester à domicile entraîne souvent des conséquences non mesurées par la personne ou sa famille*, analyse Madeleine Kirsch auteure d'une recherche action à partir de la maison d'Anloy. *Il suffit qu'un membre de la famille déménage pour son travail, qu'un voisin décède, que les familles soient dispersées géographiquement pour que le réseau social de la personne disparaisse et ainsi toute stimulation nécessaire au bien-être physique et mental de la personne âgée. Cette dynamique est encore plus prégnante en milieu rural* ». Décès, déménagement d'un proche... on évoque là des accidents de la vie. A la disparition d'un réseau personnel, s'ajoute le problème de l'isolement social dans son ensemble. Tendance caractéristique de notre société qui ne permet pas, dénonce Madeleine Kirsch, aux personnes vieillissantes de rester en son cœur, mais les place à côté du monde; qui, politiquement, envisage le vieillissement en termes de santé, de dépendance et pas d'action sociale plus globale. L'organisation de la société elle-même n'amène-t-elle pas à plus d'isolement ? De petits signes le confirment en tout cas. Nicole Henrard évoque dans ce sens le passage du facteur, seul contact extérieur quotidien dont disposaient certaines personnes peu mobiles. Un facteur qui, aujourd'hui, doit se cantonner à approvisionner la boîte aux lettres, et n'a plus le droit de rentrer discuter un peu...

Or, de l'avis de ces porteuses de projet, le moral, la façon d'appréhender les événements de la vie, fluctue en fonction de la santé sociale de la personne âgée.

Pas si utopique de rester à domicile

Les personnes qui les côtoient le savent, la grande majorité des personnes vieillissantes ont le désir profond de se maintenir à domicile. Mais ce désir n'est pas toujours rencontré. Plus la santé mentale, plus la santé physique se détériorent, plus la personne se trouve dépendante d'une aide dans de nombreux aspects de sa vie quotidienne, plus l'orientation vers une maison de repos ou vers une maison de repos et de soins est courante.

Mais « *les maisons de repos sont quelquefois perçues comme des mouiroirs où les personnes s'ennuient à mourir* », expliquent les porteuses des projets d'Anloy et Fays-les-Veneurs. L'imaginaire collectif ne voit pas d'un œil très positif cette entrée en maison de repos. Les personnes âgées peuvent s'y sentir dépossédées de leur libre choix, avoir l'impression de mettre les pieds dans un engrenage médicalisé où le pas suivant est le cimetière.

Si les mentalités changent, si les maisons de repos d'aujourd'hui ne sont plus celles d'antan, si elles évoluent peu à peu, se questionnant sur leur mode de fonctionnement, les générations de plus anciens ne sont toujours pas très partantes pour quitter leur domicile en direction de la maison de repos.

Or, « *beaucoup de gens sont capables de garder leurs proches âgés à domicile, mais il faut les y aider, les soutenir. Parce que c'est très dur* », dit Nicole Henrard avec conviction. Face à une population âgée en augmentation, du côté de l'ADMR on estime que les perspectives de leur accompagnement doivent être élargies. En nombre, certes mais en diversité également. Aujourd'hui, l'offre semble trop standardisée aux yeux de l'association. Autant les personnes âgées vieillissent chacune à leur manière, selon un parcours, des souhaits qui leur sont propres, autant la maison de repos ne peut être l'unique réponse, le passage obligatoire passé un certain âge. Développer un type d'alternative, c'est la gageure que se sont lancées Nicole Henrard et Christine Roset; un défi soutenu par leur employeur de l'époque, l'ADMR et par les communes et CPAS de Libin et de Paliseul. Le pari est gagné. La maison communautaire d'Anloy ouvre ses portes en 2000, Fays-les-Veneurs suit en 2004.

Une maison communautaire ?

Nicole et Christine ne sont pas les premières à développer ce type d'initiatives. Sur le territoire wallon, d'autres expériences existent, nées de l'initiative citoyenne, des communes, des CPAS...

Pour débroussailler le terrain, en mai 2006, une matinée d'études ayant pour thème « Le centre communautaire pour personnes âgées, créateur de lien social ? » se penchait sur ces expériences multiples, tentant de dégager un modèle de reconnaissance à présenter aux pouvoirs publics. L'ADMR et la fédération des CPAS de l'Union des villes et des communes wallonnes, fortes de cette intention ont entre autres travaillé à la description des initiatives communautaires existantes. On y découvre les traits communs de ce que l'on pourrait regrouper sous la dénomination « centres communautaires ».

D'après la modélisation, les centres communautaires, dont les maisons communautaires développées au sein de l'ADMR, se définissent autour de ce socle commun. Ils sont « *des lieux de vie où est proposée, régulièrement et en groupe à des aînés, la possibilité en journée d'un accueil, de rencontres entre personnes de même génération, de contacts avec des personnes d'un autre âge, d'activités participatives diverses, d'échanges, de moments de convivialité* ». Ils sont des structures alternatives entre le domicile et l'offre résidentielle, soutenant le maintien à domicile. Ils relèvent du secteur non-marchand, rassemblent entre 10 et 45 personnes, généralement deux à trois fois par semaine.

Ce qui distingue aujourd'hui en partie les initiatives de ce type, c'est le niveau d'autonomie des personnes. Avec, de ce fait, des conséquences sur les dispositifs. Là où le public est en perte d'autonomie, fait plus marqué en milieu rural, la dimension d'accueil, plus que d'activité prend le dessus.

Liste des centres communautaires

Outre les maisons d'accueil communautaire d'Anloy et de Fays-les-Veneurs qui s'adressent à un public mixte - des personnes âgées tant autonomes que dépendantes -, plusieurs autres centres communautaires similaires en Région wallonne ont été identifiés par l'admnr et sont associés à la réflexion. Même si leurs accueils sont réservés majoritairement aux personnes âgées autonomes.

- Les quatre centres communautaires développés par le cpas de La Louvière, lieux de rencontre et d'activités qui visent à lutter contre l'isolement et à valoriser le rôle de la personne âgée dans notre société. Les centres communautaires d'Houdeng-Goegnies, de St-Vaast, de Haine-St-Paul, de Strepny-Bracquagnies.*
- L'initiative communautaire du Service d'aide à domicile du cpas de Soignies, Commune de Soignies (cpas) est également un lieu d'échanges où les personnes âgées peuvent se retrouver une à deux fois par mois.*
- Le centre communautaire « l'Églantine » de la Mutualité chrétienne de la Province du Luxembourg. Il s'agit en fait d'une multiplicité de lieux où chaque public peut participer à des activités diverses dans une atmosphère conviviale (personnes âgées, personnes handicapées...) une fois par semaine.*
- Les centres de loisirs pour personnes âgées, de la Commune de Farciennes (cpas), initiative gérée par des aînés, où les personnes âgées peuvent participer à des activités diverses dans une atmosphère conviviale plusieurs fois par semaine.*
- La maison des seniors de Namur, gérée par des aînés et des bénévoles. Lieu où les personnes âgées peuvent bénéficier de services, participer à des activités, et mener ensemble des projets qui leur tiennent à cœur. Le tout dans un esprit de convivialité et de partage, plusieurs fois par semaine.*

Voisins ou cousins des maisons communautaires

Jean-Marc Rombeaux, conseiller à la fédération des CPAS, évoque des concepts « voisins »; d'autres « cousins » ou « voisins germains » des centres communautaires.

De voisins, il qualifie les « centres de services communs ». Un décret de 1982 fixe ce cadre qui nécessite d'ouvrir au minimum 32 heures par semaine, un centre de rencontre et de récréation en priorité aux personnes âgées vivant de manière autonome. Mais faute de moyens notamment ou d'inadaptation du dispositif légal, le décret reste inappliqué dans les Régions wallonne, germanophone et de Bruxelles-Capitale. Aucun centre de services communs financé comme tel n'est à recenser.

Les centres d'accueil et/ou de soins de jour, quant à eux fonctionnent bel et bien. Ils relèvent d'un concept « *cousin mais distinct* » des centres communautaires, précise le conseiller. Ce qui les distingue ? Les premiers s'attachent à répondre d'abord à un problème de soins, tandis que les seconds s'attèlent à rompre l'isolement. « *La prise en charge thérapeutique et médicale telle que décrite dans les centres d'accueil de jour n'est pas la finalité première de la maison d'accueil communautaire, précisent les experts en la matière du côté de l'ADMR. Le bien-être, les échanges sociaux, la stimulation sociale, la reconnaissance symbolique de ses pairs et du lieu qui les accueillent sont les éléments caractéristiques d'une maison communautaire.* » Dans les faits par exemple, les repas seront distribués dans le cadre d'un centre d'accueil de jour, tandis qu'ils seront confectionnés par les usagers en maison communautaire. Les uns sont situés dans ou à proximité d'une maison de repos – pouvoir organisateur identique - tandis que les autres ne le sont pas. Et tiennent d'ailleurs à cette distance symbolique. Le centre de jour participe de l'idée d'une transition vers la maison de repos, vers un accueil plus médicalisé.

Restent les voisins germains. Les centres de services locaux en Flandre. Ils ont pour mission de proposer aux habitants locaux des activités en vue de renforcer le réseau social; de même qu'une aide aux activités de la vie journalière. Ils découlent directement du Décret de 1982 portant sur la création des centres de services communs qui, lui, a été appliqué en Flandres.

Un montage partenarial

À Anloy et Fays-les-Veneurs, les projets ne reçoivent aucun financement structurel pour leur fonctionnement. Ils sont portés par des partenariats tissés entre l'ADMR et les communes et CPAS. Autour de Nicole et Christine, se sont mobilisées des personnes âgées, des bénévoles, des services de transport, deux communes, deux CPAS et un service d'aide aux familles et aux personnes âgées, l'ADMR. Au moment de concrétiser les projets, que ce soient Messieurs Jean-Pol Hannard et André Guillaume, respectivement bourgmestres des entités de Paliseul et de Libin, Mesdames Jacquet et François conseillères communales à Paliseul ou encore Martine Balthazart, directrice régionale de l'antenne ADMR de Bertrix (Orgéo), tous ont cru aux projets et ont notamment débloqué des sommes importantes pour financer tant l'aménagement des infrastructures que l'emploi des deux animatrices. L'association d'aide à domicile s'est engagée au démarrage, à prendre en charge les salaires des aides familiales détachées à mi-temps alors pour gérer les projets. Et ce durant trois ans. Tandis que les communes respectives mettent à disposition les locaux et les aménagements et, au bout des trois ans de lancement, financent les salaires des animatrices. Les personnes âgées quant à elles paient une participation journalière. C'est, à tout le moins, le schéma développé à Anloy. À Fays-les-Veneurs, le moment est charnière. Les trois ans arrivent à leur terme. La commune devrait reprendre à sa charge le poste d'animatrice. Des signes positifs laissent présager une suite favorable du côté de la commune.

A Anloy, la présence de Nicole sur le terrain politique communal avait eu un effet de levier en faveur de la concrétisation du projet. Si Christine n'a pas été conseillère communale comme son alter ego, elle est aussi impliquée dans la vie sociale et culturelle de l'entité. Son rôle de déléguée de secteur au sein de l'ADMR qui nécessite un travail de réseau favorise certainement cet engagement et cette proximité. Une implication qui apparaît comme un atout majeur lorsque l'on souhaite monter un tel type de projet.

Les personnes âgées, quant à elles, ont fait confiance, ont accepté de se laisser guider à travers ce projet. Aujourd'hui, elles en font partie intégrante et il serait illusoire pour les animatrices de se passer tant de leurs savoirs, de leurs conseils avisés que de leur dynamisme. Elles représentent l'eau qui alimente le moulin...

De l'avis de celles qui planchent sur la reproduction des expériences de maisons communautaires, les partenaires susceptibles de s'investir sont nombreux, service d'aide aux familles et aux personnes âgées, commune, CPAS, Ligue Alzheimer, Service de soins palliatifs, union des pensionnés, maison de repos, Croix-Rouge...

On fait des petits ?

En 2005, l'ADMR soumet un projet au Fonds CERA afin de pouvoir développer les expériences d'Anloy et de Fays-les-Veneurs à travers ses différentes antennes. CERA accepte et le partenariat prend forme autour de trois axes. Le premier est de développer quatre nouveaux centres communautaires pour personnes âgées en Wallonie rurale d'ici avril 2009. Le second est d'accompagner les animateurs de ces centres dans leur nouveau métier par des modules de formation et d'intervision. Le troisième et dernier axe consiste à proposer une nouvelle offre de services aux aidants proches qui accompagnent au quotidien des personnes âgées. Par ce partenariat, l'ADMR a voulu diffuser et modéliser ses expériences sur le territoire rural wallon et mettre en relation et en synergie les expériences existantes.

Voici comment le groupe financier lui-même explique son soutien qui s'étend de novembre 2005 à avril 2009. « C'est sous le leitmotiv « Mécénat coopératif avec une plus-value sociale », que CERA souligne sa mission sociale. Elle le fait en soutenant des centaines de projets sociaux en Belgique et, à une échelle plus réduite, à l'étranger. Les projets retenus doivent répondre à des besoins sociaux réels et déboucher à terme sur des effets durables pour la société en général et pour les sociétaires en particulier. En outre, les projets doivent refléter les valeurs coopératives fondamentales de CERA : coopération, solidarité, participation et respect de l'individu. CERA soutient des projets dans les domaines suivants : lutte contre la pauvreté; médico-social; agriculture/horticulture et environnement; enseignement, formation et entrepreneuriat; art et culture et enfin, la banque et les assurances solidaires dans le tiers-monde. »

Depuis la matinée d'étude organisée en mai 2006 à propos des centres communautaires, plusieurs CPAS, communes ou associations se sont montrés intéressés. Eux aussi ouvriraient bien un centre communautaire pour personnes âgées. Les visites à Anloy puis à Fays-les-Veneurs se succèdent.

Pour certains les contours des projets se précisent.

Dans les trois communes associées de Bièvre, Gedinne et Vresse, en région namuroise, par exemple, l'idée fait son chemin de l'ouverture d'un centre communautaire pour les trois entités, à celle de trois centres avec un animateur tournant, puis à celle de trois centres autonomes. Ça cogite au sein du comité qui, depuis 1996, réunit régulièrement des services sociaux, des associations, des soignants... pour réfléchir au quotidien des personnes âgées à domicile. Le défi dans leur projet consistera surtout à réunir les pouvoirs locaux des trois entités, à les amener à se faire confiance.

A Trois Ponts, dans les Ardennes, le partenariat qui s'esquisse a des allures particulières. Le centre culturel et la bibliothèque sont de la partie. L'idée ? Partager des espaces intergénérationnels.

A Chimay, c'est un groupe de personnes âgées qui se lance. Elles souhaitent créer leur projet, un centre où elles auront leurs mots à dire, où elles pourront participer activement, un lieu ouvert le vendredi, jour de marché pour la ville.

A Héron, c'est le CPAS et l'ADMR qui cogitent à la création d'un centre communautaire polyvalent ouvert à tous situé dans l'ancien café du village.

Si, pour certains, dans les communes, de plus grande ampleur principalement, il y a lieu de développer un projet aux forts accents d'animation socioculturelle; pour d'autres, un centre où l'on peut partager un morceau de tarte se serait déjà suffisant. Les ambitions diffèrent. « *C'est avant tout une question de moyens* », constate Madeleine Kirsch de l'ADMR. Et d'ajouter « *les instances communales souhaitent aussi que les projets prennent en charge des personnes dépendantes. Et ce pour répondre entre autres à la surcharge des services d'aides familiales.* »

Mixité des publics à tous niveaux

Les deux maisons communautaires d'Anloy et de Fays-les-Veneurs sont ouvertes à toutes personnes âgées de plus de 65 ans connaissant des problèmes de solitude et/ou d'isolement, en perte d'autonomie ou non.



Ainsi, personnes âgées valides et moins valides du fait d'un handicap fonctionnel, d'une démence, peuvent se côtoyer. Les animatrices sont attentives à maintenir un certain équilibre entre personnes autonomes et moins autonomes. Il est important à leurs yeux qu'une certaine hétérogénéité soit maintenue. Répondre aux objectifs du projet que sont rompre l'isolement et soulager l'entourage des personnes dépendantes, ne va pas sans cette mixité des publics.

A cet argument d'ordre plus idéologique, vient se greffer un aspect pragmatique. Le centre communautaire créé en milieu rural, au plus proche des personnes, s'inscrit dans un

environnement peu dense en population. Dans ce contexte, mettre en place deux structures distinctes conduirait à leur sous-utilisation.

Finalement, sur le terrain, l'hétérogénéité semble bénéfique et est appréciée par les personnes. La solidarité se joue quand les plus autonomes donnent un coup de mains aux autres.

« En général, fréquentent ces centres communautaires, constate Madeleine Kirsch de l'ADMR, des personnes âgées de 70 à 85 ans présentant différents profils ». « Vous noterez, remarque-t-elle, que dans cette formule le 3^e âge a disparu au profit du 4^e et 5^e âge ». Elle poursuit « On ne parle pas ici de personnes âgées, dépendantes médicalement ou intellectuellement mais bien socialement. Bien sûr, il arrive que plusieurs profils se côtoient mais la prédominance restera sur des aînés encore capables d'échanger, de communiquer. »

Les maisons d'Anloy et de Fays-les-Veneurs se veulent accessibles à tous. La participation financière ne peut pas être un obstacle. Des moyens seront mis en place pour que tous trouvent leur place. Les moins nantis réduiront leur fréquentation, un jour plutôt que trois, par exemple. Le centre pourra parfois aussi prendre à sa charge l'inscription de l'un ou l'autre. Mais de manière limitée.



Un nouveau métier, animateur de centre communautaire pour personnes âgées

Nicole Henrard et Christine Roset ont changé de métier. D'aide familiale à domicile, elles sont aujourd'hui responsables de maison d'accueil. Responsable et cheville ouvrière. « *On est des femmes de terrain, disent-elles lorsqu'on les interroge sur ce passage d'un métier à l'autre, on s'adapte à tout changement. La différence majeure pour nous, c'est qu'avec la maison communautaire, les gens viennent vers nous, alors que dans l'aide à domicile, nous allons chez eux. Dans la maison d'accueil, on gère tout, on a beaucoup de reconnaissance des personnes âgées et de leurs entourages. À domicile, c'est autre chose. Le nettoyage, c'est 80 % de notre temps, c'est en tout cas l'entrée en matière.* » Et ces super-organisatrices de se voir comme des menuisiers face à l'armoire qu'ils ont fabriquée, « *satisfaits du travail accompli* ».

Ces « pionnières », l'ADMR grâce au soutien de CERA a souhaité leur faire rencontrer d'autres animateurs de centres communautaires aux pratiques proches des leurs. Ils sont neuf à participer aux « rencontres inter-animateurs » qui ont débuté en février 2007. Se sont joint une personne des Mutualités chrétienne de la Province du Luxembourg, trois du CPAS de La Louvière et deux du CPAS de Farciennes. L'objectif ? Permettre le partage autour d'un même métier. Les similitudes ne manquent pas en effet : la solitude de la fonction, la gestion d'un groupe, la gestion d'un projet, la psychologie des aînés, la gestion du deuil... Or, presque tous « *ont créé une nouvelle offre de services occasionnant des nouvelles pratiques, des nouvelles manières de fonctionner. Chacun dans son initiative s'est créé sa fonction et son identité professionnelle en fonction du projet et des moyens mis à disposition du service.* » Pour Nicole et Christine, profiter de l'expérience d'autres, entendre ce qu'ils vivent en tant

qu'animateur de centre communautaire, ce peut être l'occasion d'insuffler à leurs projets de nouvelles dynamiques. *« Seule à gérer un projet, on est soi-même sa ressource principale, témoignent-elles. C'est intéressant de redynamiser ses attitudes, en discutant avec d'autres qui ont des expériences proches. Et puis cela permet peut-être aussi de rester vigilant aux priorités... »*

Afin de mener à bien ces rencontres inter-animateurs, l'ADMR a fait appel à Jean-Charles Ribue du CFIP (Centre pour la formation et l'intervention psychosociologique). Sous sa guidance, elles prendront la forme d'une intervision, avec un axe plus formatif en outillant les participants; et selon un axe réflexif puisqu'il s'agit de *« travailler à partir des pratiques et d'analyses de cas afin d'arriver à développer l'accompagnement nécessaire à la mission »* des participants. Dynamique de groupe, psychologie des aînés, gestion des conflits, occupations vs activités, deuil, pilotage d'un projet, stress personnel et professionnel... sont autant de thèmes proposés.

Des animatrices à la fois entourées et seules à la manœuvre

Au four et au moulin, les deux responsables gèrent leurs maisons avec énergie et dévouement. Depuis 2002 à Anloy, une deuxième personne travaille également à mi-temps. Mais, Nicole et Christine restent à la fois celles qui ont pensé les projets, qui les ont fait naître, qui les font vivre, les organisent au quotidien. Elles n'ont rien de conceptrices en chambre.

A Fays-les-Veneurs, Christine s'est entourée d'une équipe de bénévoles. Une option que Nicole a expérimentée mais a finalement limitée à l'apport de trois personnes pour des ateliers ciblés. « *S'il y a trop de bénévoles, les gens ne bougent plus, explique-t-elle. Cela peut couper l'élan de solidarité, de participation des personnes âgées elles-mêmes.* » Pour elle, l'apport de bénévoles doit être restreint, attendu pour des postes bien précis uniquement. Christine, quant à elle, fait part du travail important que nécessite l'encadrement des bénévoles « *pour les mettre dans le circuit* » alors qu'ils n'y sont pas formés. Donner du temps n'est certainement pas négligeable comme apport mais cela ne va pas sans mal. Il faut que le bénévolat ait un sens pour le centre et l'utilisateur et non pas que pour le bénévole lui-même. Reste néanmoins que les bénévoles sont indispensables et sont un précieux apport lorsque le groupe décide de sortir un peu de sa routine pour visiter tel ou tel site. Le déménagement est étonnant, le convoi extraordinaire. Déplacer le groupe ne s'improvise pas et surtout ne pourrait s'envisager autour d'un seul encadrant. Nicole et Christine activent alors leurs réseaux.

Pour l'une comme pour l'autre, prendre des congés ne se décide qu'après bien des hésitations. Le service doit fermer. Les usagers les réclament. Ou alors faut-il envisager un remplacement... Mais qui pourra maîtriser la situation ? Connaître les médicaments de

chacun ? Les habitudes ? Assurer avec énergie toute une journée avec peu de minutes de répit ? Préparer le repas, soigner et sécuriser l'un ou l'autre, animer... ?

C'est là toute la fragilité mais aussi la richesse de ce genre d'expériences. L'animatrice est immergée dans son projet...mais jusqu'à quel point ? Quelles sont les limites ? Qui les précise ?

Répondre à ces questions, c'est tout doucement commencer à professionnaliser cette nouvelle fonction. Un premier pas dans ce sens est effectué au travers des rencontres inter-animateurs... D'autres devront nécessairement suivre...

Lieu de maintien en autonomie

« Il est convenu dans les actes de la vie quotidienne de ne pas faire « à la place de » mais « faire avec ». Prenons l'exemple des repas. Ils sont préparés par l'animatrice avec les personnes âgées. Les menus sont choisis et préparés ensemble. Le rangement, la vaisselle « sont également pris en charge par tous tout en tenant compte des réelles possibilités de chacun. »



« **Autonomie** »

Fait d'être sa propre loi, de se gouverner par soi-même et de prendre soi-même les décisions qui nous concernent. (Domaine de l'être)

« **Dépendance** »

État de santé déficient entraînant l'incapacité d'une personne à répondre à certains de ses besoins fondamentaux et nécessitant les services d'un aidant. (Domaine du faire)

Autonome n'est pas le contraire de dépendant. On peut être dépendant de quelqu'un tout en maintenant le maximum d'autonomie. Parfois, des déficiences de santé entraîneront également une perte progressive d'autonomie. Mais une part d'autonomie subsiste toujours en chacun : à nous, proches et professionnels de la garantir. (...)

Hélas... autonomie et indépendance sont des notions qui, dans le langage courant, sont souvent confondues ... et dans les faits, souvent mises à mal ! »

Source : Caroline Guffens, Le bien vieillir. Intervention le samedi 3 mars 2007, dans le colloque sur l'habitation intergénérationnel à Louvain-la-Neuve.



« *Quand j'aurai 85 ans* », voilà la pensée qui guide Nicole et Christine. Elle renforce la patience, encourage le respect. Pour les deux animatrices, la personne âgée doit être considérée comme une personne à part entière porteuse d'un savoir, d'expériences diverses et variées. Leur rôle d'animatrice de centres communautaires est inconcevable sans une certaine éthique et un certain respect de la personne âgée.

*Quand je serai malade, âgé, ou seul,
J'aimerais être considéré comme une personne à part entière.
Si je te parle, écoute-moi avec patience,
J'aurai besoin que l'on m'écoute sans me juger.
Peut-être seras-tu le seul à qui je peux parler.
Ne prends pas de décision pour moi,
Mais aide-moi à trouver le chemin.
Si j'abuse de toi, ne dépasse pas tes limites,
Et n'aie pas peur de me le dire.
Si je fonctionne au ralenti, prends patience,
Je fais ce que je peux et non plus ce que je veux.
Adapte ton pas au mien.
Si je n'ai plus de mobilité, à l'occasion,
J'aimerais que tu deviennes mes bras et mes jambes.
Si je n'entends plus, tu peux écrire, je te répondrai.
Si je ne vois plus, parle-moi afin que je sache qui s'approche de moi.
Prends ma main pour me servir de guide.
Si je ne parle plus, regarde-moi et parle-moi,
Ton regard et tes paroles me diront que tu comprends ma détresse, que tu veux m'aider.
Mon moral en sera meilleur après ta visite.
Accepte ma différence, aide-moi à briser ma solitude, ma douleur.
Grâce à toi, je comprendrai que je suis encore une personne que l'on respecte, que l'on aime... qui existe.*

Texte diffusé dans le cadre d'une formation
d'éducateur en gérontologie. Namur.



Avec des personnes désorientées

Aujourd'hui, on reconnaît de plus en plus la nécessité du respect et du confort de la personne âgée dite démente. Son bien-être est au centre des préoccupations ainsi que celui de la famille et des proches qui la soutiennent.

Le centre communautaire en milieu rural pour personnes âgées est un lieu qui accueille en partie des personnes dites « désorientées ». Leur accueil n'est pas simple tant pour les professionnels que pour les usagers fréquentant le centre. Leur présence n'est possible qu'après avoir élaboré un savant dosage entre personnes dites « autonomes » physiquement et intellectuellement et les personnes qui le sont moins.

La personne « désorientée » demande une grande disponibilité de temps et relationnelle. Voir une personne âgée perdre ses facultés et devenir incapable de réaliser des choses simples s'avère souvent difficile pour le groupe. Assister à la « chute » peut devenir vite insupportable si on n'y est pas préparé...

Au sein des centres communautaires, les multiples demandes d'attention affective et relationnelle de la part de la personne désorientée trouvent rapidement une réponse vu le lien, le respect et l'histoire commune qui unissent les personnes et les professionnels les uns aux autres. Par contre, les débordements physiques, les « gaffes », les « fugues » montrent la limite de ce genre de structure. Il n'est pas souvent possible d'y accueillir des personnes désorientées quand elles en sont à un stade avancé malgré les formations nombreuses sur le sujet que les animatrices ont suivies dans leur métier d'aide familiale.

Exemples vécus aux centres

Une dame fréquente le centre communautaire deux fois par semaine. Le reste du temps, elle vit dans une maison de repos. Ce sont ses enfants qui assurent la navette entre le centre et la maison de repos. Aujourd'hui, c'est au tour de son fils de venir la chercher. A la fin de sa journée de travail, il vient chercher sa maman qui est la dernière à repartir et qui tient un chien dans ses bras. Le dialogue suivant se met en place :

Animatrice : « Mme X, votre fils est venu vous chercher »

Mme X : « Je n'ai pas de fils ! »

Animatrice : « Mais si, Mme X, c'est John, votre fils qui habite à Maissin »

Mme X : « Je vous dis que je n'ai pas de fils. (À son fils) Qui êtes-vous ? »

John: « C'est moi, maman !, Je vois que tu as un beau chien. Il s'appelle comment ? »

Mme X : « C'est mon fils et il s'appelle John »

Animatrice : Mais non Mme X, le chien s'appelle Y et votre fils qui est devant vous s'appelle John ! »

Branle-bas de combat au centre communautaire. « On a perdu Ginette ! ». La journée était pourtant tranquille et paisible. En une fraction de seconde, Ginette n'est plus là. Une personne âgée crie après l'animatrice : « Ginette est sortie, Ginette est sortie. » Très rapidement, l'animatrice est dehors. Elle cherche partout Ginette. Le temps passe, les voisins sont prévenus, une battue est organisée... Le stress est à son comble... une demi-heure après, le voisin du centre sonne à la porte. Ginette est assise dans sa voiture. La porte était restée ouverte et depuis une demi-heure, Ginette était tranquillement assise dans cette voiture garée juste devant le centre.

Marthe et Julia sont assises l'une en face de l'autre à table. Marthe est atteinte de la maladie d'Alzheimer. Le repas débute et Marthe trempe sa cuillère de soupe dans les assiettes de ses voisins de table. Les personnes âgées des alentours réagissent peu ou pas.

Assistant social : « Julia, cela ne vous dérange pas les comportements perturbants à table de Marthe ? »

Julia : « Non. Savez-vous qui est Marthe ? »

AS : « Non »

Julia : « Marthe, c'est l'ancienne institutrice du village. C'est la personne la plus respectée de notre village. Aujourd'hui, elle est atteinte de la maladie d'Alzheimer. Et moi demain, cela pourrait m'arriver... Je ne voudrais pas devoir manger à une autre table parce que je suis malade ou que je mange dans l'assiette d'un autre ! »

S'adapter à une mobilité réduite

Parmi les moyens indispensables au développement d'une maison communautaire comme à Anloy et Fays-les-Veneurs, la mise en place d'un service de transport mérite un point d'attention particulier. D'autant plus essentiel que les projets se développent en zone rurale. *« Chaque région géographique est couverte différemment par les transports. Il sera donc important dès le début du projet de cibler les services utiles à contacter, conseille-t-on du côté de l'ADMR. Ainsi, il pourra être fait appel au TEC 105, Handicap et Mobilité, Bon pied-bon œil, l'Age d'or, le bus scolaire de la commune, un service de co-voiturage, un taxi social, Mutuelles, Croix-Rouge... »*

Mais une fois installés, les transports ne doivent pas être considérés comme des acquis. Il faut sans cesse mettre de « l'huile dans les rouages », interpeler, dialoguer, stimuler au risque que la logique de transport prenne le pas sur la logique de bien-être que véhiculent les centres communautaires. Ainsi une personne trop lourde peut se faire refuser l'accès aux centres ou encore une personne qui n'habite pas exactement sur le parcours prévu. Il faut alors aux animatrices l'énergie, la fermeté mais aussi la souplesse pour résoudre ces questions pratiques. Il est également important de noter que ces transports ne sont pas tous gratuits.

Un autre volet de la question de l'accessibilité des lieux se concentre à l'intérieur des murs cette fois. La maison communautaire est, en effet, d'une « conception architecturale » particulière. Il est préférable que les pièces soient ouvertes sauf la salle de repos et celle qui permet d'y recevoir des soins éventuels. Plein pied, ouverture de porte large, sanitaire adapté, sonnettes dans les toilettes, à côté des lits... C'est aussi un mobilier *ad hoc*, longue table pour manger ensemble, fauteuils confortables et propices à une légère sieste. Tout est pensé, adapté à la mobilité des plus anciens.

Face à la mort

Les maisons d'accueil communautaires voient vivre et parfois mourir les personnes qui les traversent. Les groupes se forment, s'ajustent. L'un part, l'autre arrive. La vie en groupe évolue avec une certaine stabilité : une fois mordues par le projet, les personnes âgées disent ne surtout pas avoir envie d'arrêter d'y venir. Et les vétérans du projet, les usagers de la première heure sont légions. Avec des adieux aussi. Les décès ou les entrées en maison de repos, signaux le plus souvent d'aux revoirs, sont des moments délicats. Même si la raison amène à penser « *quand les gens vont vraiment mal, qu'ils sont beaucoup mieux ailleurs* ». Même si le lendemain d'un départ, la maison ouvre ses portes, gère l'absence.

« À la mort, on n'y pense pas quotidiennement, juste le jour où ça arrive, racontent Christine et Nicole, les animatrices. Tous ici ont conscience de la mort et d'une fin inéluctable. C'est avec une certaine sagesse qu'on gère cette question. On parle beaucoup des personnes disparues comme si elles étaient plus ou moins encore là. C'est bien qu'on en parle. »

À Fays-les-Veneurs, il n'est pas rare qu'une partie du groupe se rende au cimetière. Pauline a fréquenté la maison d'accueil. Elle y est inhumée. Et les autres lui rendent ainsi visite. « *La mort fait partie de la vie* », rappellent les animatrices qui ajoutent que « *les personnes âgées sont plus claires qu'on ne l'imagine avec la mort* ».

« Être au clair avec sa mort, une force, un quasi nécessité pour évoluer dans ce métier », estime Nicole. Elle comprend d'autant mieux le malaise de sa jeune collègue Anne-Sophie, arrivée depuis peu comme soutien à la maison d'accueil. Moins expérimentée, elle fait part de ses craintes et de ces interrogations. Mais à la question « *Comment tu parles de la mort* », Nicole ne sait répondre en théorie. Sans doute, un cheminement personnel est-il nécessaire, un trajet intérieur que les autres animatrices et personnes âgées, au travers de leurs réactions, de leurs attitudes, enrichiront certainement. Un questionnement que les rencontres entre animateurs ne manqueront pas d'aborder.

Terrains d'observation

« Depuis la naissance des deux centres communautaires d'Anloy et de Fays-les-Veneurs, de nombreux constats ont émergé. En effet, les centres communautaires étant de formidables terrains d'observation, ils permettent de voir, d'analyser des comportements, des dynamiques en place avec et autour des personnes âgées. »

Parmi les questions qui émergent, celle de la situation difficile des « aidants proches ». Ces personnes qui mettent leur temps à disposition d'un proche, d'un membre de leur famille, sans être rémunérées pour. Une autre question est celle de la politique générale mise en place actuellement en Wallonie autour des personnes âgées.

Au contact les uns des autres, les projets s'affinent. S'inspirant de ceux qui existent, d'autres émergent. *« Beaucoup de choses sont possibles, lance Madeleine Kirsch de l'ADMR. Accrocher une école des devoirs au centre communautaire. Coupler le projet avec des habitations... Anloy, Fays-les-Veneurs et d'autres donnent un exemple. Un exemple non pas à recopier mais en guise d'impulsion. En les visitant, en discutant à leurs propos, l'ADMR entend donner les moyens de réfléchir et de se dire Pourquoi pas nous ? »*

Actuellement soutenue par CERA, et forte de l'engagement d'une personne pour se charger du dossier, pour accompagner les projets, l'association investit cette mission de renforcement des maisons communautaires, de professionnalisation, de sensibilisation, de pérennisation de ce type d'initiatives. Dans le souci de soutenir la créativité sur ce terrain, dans une Wallonie *« qui a du mal à sortir des sentiers battus en termes de politique des aînés »*. Reste à voir après son mandat de trois ans...

L'ADMR espère avoir obtenu un cadre de reconnaissance pour ces initiatives de centres communautaires. Une reconnaissance large, pour « sortir de l'ombre » et obtenir des emplois, pas nécessairement des financements.

Pour en savoir plus

Contacts

Maison d'accueil communautaire d'Anloy

(Commune de Libin).

Rue de Lavaux, 14 A

6890 Anloy

Tél. : 0478 97 26 79

« Notmaison »,

Maison d'accueil communautaire, Commune de Paliseul

Rue de l'enseignement, 2

6850 Fays-les-Veneurs

Tél. : 0478 45 76 17

ADMR – Coordination wallonne.

Rue de l'Église, 3

5537 Annevoie

Tél. : 082 61 18 12

Fax : 082 61 04 89

Courriel : secretariat.cw@admr.be

Bibliographie

- ADMR, Aide à domicile en milieu rural. Business Plan. Rapport pédagogique. Mai 2006-
Avril 2009. Octobre 2006.
- L'ADMR aujourd'hui. Plus d'un demi-siècle de présence à domicile. 2^e éd. Octobre 2003.
- Maison d'accueil pour personnes âgées. Règlement d'ordre intérieur.

La lecture de ce Cahier vous donne envie de réagir?

Labiso.be est un espace interactif. Sur le site Internet www.labiso.be, vous trouverez un forum qui vous permettra de déposer vos impressions de lecture. Réactions à chaud ? Avis divergent sur une idée défendue par cette expérience ? Projets semblables à mettre également en évidence ? Liens à faire avec l'actualité ? Témoignage? N'hésitez pas. Le micro vous est ouvert...

Le laboratoire des innovations sociales et de santé, c'est...

Écrire pour décrire son projet dans l'action sociale et la santé

Présenter son action au delà d'un rapport d'activités, d'un dossier de subvention ou d'une prise de parole publique, c'est une manière de se positionner autrement par rapport à l'extérieur, de décrire ses pratiques professionnelles sous un autre jour. C'est aussi s'extirper du quotidien et prendre le temps de la réflexion : qui est-on, que fait-on, quel sens a l'action... ?

L'équipe de journalistes de Labiso propose cette démarche d'écriture voire même de co-écriture. Concrètement, en fonction des attentes et de la disponibilité des équipes, plusieurs scénarios peuvent naître de la rencontre avec un journaliste spécialisé. Rédaction par nos soins sur base d'entretiens et de documents, accompagnement dans l'écriture d'un membre de l'équipe tenté par le travail, écriture à quatre, huit ou douze mains, mise en valeur de productions internes... Tout est possible.

Éditer dans une collection de livres numériques

Avec Labiso, la démarche d'écriture se prolonge et se matérialise en une publication d'un livre numérique, partie d'une collection de « cahiers ». Ces petits bouquins, téléchargeables gratuitement sur Internet, peuvent être imprimés, lus à l'écran, compulsés à l'envi. La Toile offre l'avantage d'occuper un espace d'expression et de visibilité aux possibilités infinies. Les cahiers numériques sont recyclables sur n'importe quel site Web et d'une formule plus souple

que les éditions papiers. Même si l'accès aux nouvelles technologies et à Internet n'est pas encore égal pour tous, investir cet espace d'expression c'est aussi être au plus près des nouvelles réalités sociales, des nouveaux besoins, des nouvelles formes de pauvreté

Échanger pour s'inspirer, décloisonner, innover

L'ambition est là : favoriser l'échange sur les pratiques et le décloisonnement entre professionnels, stimuler les démarches innovantes. Une fois sur la Toile, les effets des « cahiers » sont entre les mains des équipes et des lecteurs. Si les équipes ont trouvé intérêt à faire le point, ont modifié leurs pratiques ou déterminé un nouveau projet..., les lecteurs eux, peuvent faire des liens entre différents types d'interventions, s'interroger sur les modèles et, nous le souhaitons, s'interpeller les uns les autres. C'est en tout cas loin des codes de « bonnes pratiques », des grands'messes institutionnelles, que Labiso propose le premier terme de l'échange.

Labiso, cela peut aussi être...

Certains services, certaines associations ont fait le pari de l'Internet comme outil de visibilité, de travail en réseau, d'échanges sur les pratiques. Ils sont conscients des énormes possibilités que leur offre la Toile : devenir émetteur/producteur et non plus seulement consommateur/récepteur.

Le recours aux nouvelles technologies de la communication est conçu ici comme un outil au service du travail social et de ses travailleurs.

Si la démarche de Labiso montre des effets très positifs, elle est aussi de celles qui nécessitent une adaptation continue, un questionnement permanent, notamment du fait du support qui la sous-tend. Un support, l'Internet, dans lequel il est intéressant que les professionnels de terrain des secteurs de l'aide aux personnes investissent pour l'alimenter de contenus pertinents et mobilisateurs.

Labiso@alter.be

Catherine Daloze – tél. : 02 541 85 22

Catherine Morenville – tél. : 02 541 85 28

La collection est coordonnée par Françoise Walthéry (Agence Alter).

Ce cahier a été rédigé par Catherine Daloze (Agence Alter) avec l'apport de Martine Balthazart, Nicole Henrard, Madeleine Kirsch, Christine Roset et Marie-Claire Sepulchre. Il a été achevé le 27 mars 2007.